Résolution présentée par la délégation de l'Ethiopie

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Création d'un cadre international pour renforcer les accords de paix

L'Assemblée Générale,

Interpelée par les 130 conflits armés en cours dans le monde selon le CICR,

Offusquée par le fait que 57% des pays ayant connu une première guerre civile ont replongé dans un nouveau conflit,

Préoccupée par les nombreuses conséquences humaines, économiques et sociales causées par les guerres et les conflits internes,

Constatant les 244'600 décès et les 2'900 milliards de dollars en raison des conflits dans le monde,

Notant que le conflit entre l'Ethiopie et le Tigré a pris fin formellement avec l'accord de Prétoria en 2022 sans que la paix soit pour autant pleinement établie,

Rappelant que la signature d'un accord de paix ne garantit pas toujours une paix durable et que des tensions peuvent continuer après la fin officielle des combats,

Estimant qu'un organe de spécialistes en gestion et en résolution des conflits pourrait aider les Etats à construire des accords de paix plus durables,

Reconnaissant que les causes et les conséquences des conflits différent selon les pays et qu'un accompagnement par des spécialistes est donc nécessaire pour adapter les accords de paix à chaque situation,

Décide de créer une Commission d'experts en gestion et en résolution des conflits qui pourra aider les Etats à construire des accords de paix plus durables ;

- de charger cette Commission de définir les éléments essentiels que tous les traités de paix doivent comprendre ;
- de charger aussi cette instance d'accompagner les Etats dans la mise en œuvre de ces traités avec un suivi à long terme ;
- d'appeler le Conseil de sécurité à prendre des mesures pour que tous les Etats en conflit fassent appel à cet organe.

.

Le texte français fait foi